



Énergie solaire en Afrique : un avenir rayonnant ?

CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER LA NOTE



Paris, le 14 février 2019 - Eau, nourriture, éducation, soins, logement, emploi... oui, mais l'énergie, alors ? Grande oubliée des réflexions sur les leviers du développement économique des pays africains, l'énergie n'en est pas moins un prérequis. Dans une Afrique dont la population aura doublé d'ici 2050 et dont 645 millions des habitants n'ont toujours pas accès à une source d'électricité, l'énergie solaire présente un fort potentiel encore très peu développé. Prix de l'énergie compétitif, simplicité d'usage, possibilité d'un fonctionnement hors réseau, nombreux sont les atouts propres au solaire pour ce continent. Mais nombreux sont également les obstacles à son déploiement rapide. La note de l'Institut Montaigne [Énergie solaire en Afrique : un avenir rayonnant ?](#) entend fournir des recommandations à même de réunir, en Afrique, les conditions de son développement.

“Les réponses aux défis climatiques et démographiques africains ont un dénominateur commun : le déploiement rapide, à très grande échelle, d'une énergie décarbonée et économiquement accessible. L'énergie solaire est aujourd'hui le principal vecteur à notre disposition. Il s'agit de libérer son potentiel.”, avancent Benjamin Fremaux et Antoine Huard, auteurs de la note.

L'urgence de l'accès africain à l'électricité

14 % de la population mondiale n'a pas accès à l'électricité. Pour plus de la moitié (56 %), il s'agit de populations vivant en Afrique subsaharienne. En 2040, ce chiffre sera passé de 56 % à 95 %. Dans cette zone de notre planète, **ce sont neuf écoles sur dix qui n'ont pas accès à l'électricité**. Sans compter les **conséquences sanitaires** (morts par inhalation de vapeurs issues de l'utilisation de combustibles pour la cuisson et l'éclairage) et **économiques** (absence d'un approvisionnement fiable en électricité comme principal obstacle au développement des entreprises). En la matière, la réalité africaine de la question de l'électricité peut être résumée par des statistiques sans équivoque : les **48 pays** d'Afrique sub-saharienne (hors Afrique du Sud) ne disposent que de **46 GW** de capacité électrique installée pour une population de plus d'**un milliard** d'habitants - à comparer, à titre d'illustration, aux **106 GW** installés en Espagne pour une population de **45 millions d'habitants**.

Le solaire et l'Afrique : une évidence qui peine à s'imposer

Les avantages du solaire sont nombreux pour l'Afrique : **possibilité de kits individuels ou de "mini-réseaux"**, adaptés aux réalités géographiques de certains pays africains, **compétitivité, rapidité de construction, facilité de maintenance, adaptabilité à toute échelle de projet...**

Les initiatives existent, mais elles sont limitées par un certain nombre de freins :

- **Les outils de garantie existants ne sont pas adaptés au caractère très capitalistique et à la petite taille des centrales solaires.** L'essentiel de leur coût étant concentré sur l'investissement initial, les projets solaires nécessitent une visibilité de long terme. Des garanties doivent donc être accordées aux entreprises souhaitant investir dans le solaire en Afrique, afin de couvrir ce coût initial. Or, les outils de garantie existant aujourd'hui sont incompatibles avec la spécificité des centrales solaires, notamment leur petite taille.
- **Le recours exclusif aux appels d'offre pose problème.** D'une part, la lourdeur des procédures, disproportionnées par rapport à la taille de la plupart des projets, conduit à un allongement des délais et une augmentation des coûts. D'autre part, anticipant les baisses de prix des panneaux solaires, les candidats sont incités à sous-enchérir, de manière à ce que les projets lauréats ne soient plus viables économiquement et ne voient jamais le jour.
- **Enfin, la politique de subventions menée sans discernement** par quelques États et banques de développement **engendre un prix**, certes très attractif, **mais artificiel** car inatteignable sans subvention. Les initiatives subventionnées dans le domaine de l'énergie solaire rendent ainsi irréalisable tout autre projet financé sur fonds privés et freinent paradoxalement le développement du solaire en Afrique.

Nos propositions face à ces défis

Les propositions de ce rapport se fondent sur plusieurs convictions :

- les projets subventionnés ne servent pas les intérêts d'une vision de long terme sur les projets solaires à mettre en œuvre ;
- tout investissement, et notamment dans l'énergie solaire, nécessite un **cadre politique et réglementaire** permettant la projection sur le long terme ;
- il s'agit, non pas de se reposer sur les mécanismes du marché mais bien de **concilier les initiatives privées et les ambitions publiques** pour des mécanismes pertinents servant le déploiement de cette technologie.

Dépasser les complexités de financement liées à la nature capitalistique des projets solaires et à leur taille limitée

PROPOSITION 1 - Promouvoir les efforts de planification, prérequis au développement de l'énergie solaire : adaptation des cadres réglementaires, mise en place de mécanismes adaptés, etc.

PROPOSITION 2 - Faciliter l'accès au financement : rendre possible l'agrégation de multiples projets par la mise en place d'une documentation standardisée qui serait disponible gratuitement et acceptée par l'ensemble des parties (acheteur, Etats, bailleurs de fonds, opérateurs, développeurs, etc.), réduire les frais d'instruction des dossiers en adaptant les exigences des bailleurs à la taille des projets, etc.

PROPOSITION 3 - Réduire le coût du financement : faciliter l'accès aux outils de rehaussement de crédit (garanties, assurances), rendre les prêts concessionnels accessibles aux projets IPP, etc.

Favoriser des mécanismes permettant de pallier la distorsion de marché créée par les subventions

PROPOSITION 4 - Vérifier l'absence de tout projet privé implanté sur une zone donnée avant d'envisager d'y implanter un projet public.

PROPOSITION 5 - Limiter au maximum les signaux de prix artificiels : éviter les subventions (portant sur les études, le foncier, le raccordement, etc.) de nature à décourager l'investissement privé.

PROPOSITION 6 - Promouvoir une meilleure collaboration entre fonds publics et privés : cibler les fonds publics sur des projets qui n'attirent pas les fonds privés tels que les infrastructures de réseau de moyenne et basse tension, la mise à disposition d'outils de rehaussement de crédit des contreparties publiques, etc.

Utiliser les appels d'offres à bon escient

PROPOSITION 7 - Privilégier des mécanismes adaptés à la taille des projets et au contexte de marchés peu matures.

PROPOSITION 8 - Accompagner les premiers développements, en mettant à disposition des Etats et donneurs d'ordres les expertises qui peuvent leur faire défaut, puis en organisant le transfert de compétences afin de créer une véritable filière industrielle pérenne.

PROPOSITION 9 - Une fois le marché plus mature, envisager progressivement des mécanismes d'appel d'offres mais en les limitant aux projets de grande envergure.

CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER LA NOTE

**Nous vous attendons sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [Instagram](#).
Inscrivez-vous à notre [Newsletter](#).**

Contact presse : Claire Lemoine, chargée de communication
01 53 89 05 76 - clemoine@institutmontaigne.org

À propos de l'Institut Montaigne :

Think tank indépendant créé en 2000, l'Institut Montaigne est une plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée aux politiques publiques en France et en Europe. Ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique, ouverte sur les comparaisons internationales. L'Institut Montaigne, association à but non lucratif pionnière en France, réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 1,5 % d'un budget annuel de 5,7 millions d'euros (estimation 2018). À travers ses publications et les événements qu'il organise, l'Institut Montaigne souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.